La Condition Publique, Roubaix

Date :

1901, 2004

Le conditionnement public, appelé également Condition publique, avait pour vocation initiale de « conditionner » la laine, c'est-à-dire de mesurer le degré d'humidité contenu dans les matières premières textiles (laine, coton, soie) achetées à Roubaix pour en déterminer le poids « réputé loyal et marchand » avant la vente.

Condition publique © Direction de la Communication - Ville de Roubaix

Condition publique © Roubaix Me?diatheque

Le premier établissement était installé en 1858 rue du château, près de la Grand-Place. Vite insuffisant, il est remplacé en 1883 par un nouvel établissement, boulevard d'Halluin, au nord. En raison du développement grandissant de l'activité textile, la municipalité achète en 1894 un terrain d'un hectare dans le quartier du Pile pour construire un nouveau conditionnement. L'exploitation est confiée à la Chambre de commerce.

Un bâtiment prestigieux

Le bâtiment est construit en 1900 par l'architecte Albert Bouvy (1857-1938) et l'entrepreneur Auguste Pennel. Il comporte deux vastes magasins couvrant une surface de plus de 5 000 m², desservis par une rue intérieure abritée par une verrière. Cette rue permettait aux camions de déposer leurs marchandises à quai devant les entrepôts. Soutenues par des poteaux en **treillis** métallique de 8 mètres, les toitures en terrasse des magasins sont en béton armé **système Hennebique** , une utilisation précoce de ce nouveau matériau résistant à l'incendie. L'édifice déploie 224 mètres de façades particulièrement soignées. Sur un fond de briques rouges, les briques émaillées jaunes, vertes,

rouges et blanches sont traitées en damier, en frise, en tableaux et rehaussées par des cabochons ou des motifs floraux en céramique bleue. Cette symphonie de couleurs confère à l'ensemble un caractère décoratif exceptionnel.

Une renaissance culturelle

L'activité cesse en 1972, le bâtiment connaît d'autres d'usages puis est inscrit au titre des Monuments historiques en 1998. Sa réhabilitation est programmée pour en faire un espace de fabrication et de diffusion de la création contemporaine en l'intégrant à la vie du quartier du Pile. Le projet de l'architecte Patrick Bouchain est retenu. En opérant une rénovation technique complète mais volontairement pauvre en finitions, il propose un lieu adaptable, intégré dans la ville et offrant des espaces pour les riverains, tout en conservant sa mémoire. Dotée d'un restaurant, il a été une des « Maisons Folie », lieux phares de la saison culturelle Lille 2004 Capitale européenne de la Culture. La Condition publique est devenue un lieu emblématique du renouvellement urbain et culturel roubaisien.